

Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale

Guide pour renouveler son approche du développement local

Mylène Thou (Cap Rural) et Pascale Vincent (Ciedel), *Chronique sociale*, 2018.

Exemple de la Scic l'Atelier Paysan¹

EXERCICE 3.5. Que vient bousculer le projet ou des éléments du projet ?		
1. Les changements que suppose le développement du projet sont-ils importants ?	<u>Oui</u>	Non
Si oui :		
- pour qui (personnes ou groupes de personnes, organisations, institutions) ?	Pour les paysans en tant qu'individus et collectifs.	
- en quoi ?	<p>Le modèle proposé par l'Atelier Paysan est basé sur le principe d'auto-construction d'outils et de bâtiments agricoles, dans une visée de réappropriation par les paysans de leur outil de travail, et d'adaptation de cet outil aux spécificités de chaque ferme.</p> <p>Ce modèle va à l'encontre du principe de délégation aux fabricants industriels du pouvoir de définir les caractéristiques techniques des outils de production commercialisés, et donc d'influencer sur les pratiques agricoles.</p> <p>Ce modèle suppose pour les paysans de s'impliquer dans une analyse de leur travail pour ensuite auto-concevoir des outils adaptés à leurs propres besoins, et également de s'inscrire dans un mouvement collaboratif (co-conception, co-construction et partage de l'outil).</p>	
2. Suscitent-ils des critiques, des oppositions, des blocages ?	<u>Oui</u>	<u>Non</u>

¹ Voir présentation de la Scic l'Atelier Paysan dans l'exercice 2.3.

<p>Si oui, lesquels ?</p>	<p>De la part des fabricants industriels de matériels agricoles qui regardent l'expérience de près. En effet, certaines entreprises privées détiennent des droits de propriété exclusive sur certaines technologies agricoles.</p> <p>De la part de certains acteurs du monde agricole et de la recherche qui ont une vision favorable à la « robotisation » et très techniciste.</p>	<p>L'Atelier Paysan ne rencontre pas de critiques ouvertes de la part des paysans inscrits dans le modèle agricole conventionnel. Ces derniers regardent en effet les actions menées avec intérêt, sans pour autant s'y impliquer, car cela impliquerait de leur part de changer de modes de production, ce qu'ils ne sont pas prêts à faire pour diverses raisons (modification des pratiques, réorganisation du travail et du temps, coût, formation...).</p>
<p>3. Qui perturbent/gênent-ils (groupe social, milieu professionnel, territoire) ?</p>	<p>Des paysans qui utilisent le modèle agricole conventionnel.</p> <p>Les fabricants de machines agricoles.</p>	<p>Les lieux d'enseignement agricole</p>
<p>Pourquoi ?</p>	<p>Une partie des paysans défendent les intérêts d'un modèle conventionnel et industriel qui s'oppose à l'agriculture familiale, de petite taille.</p> <p>Les fabricants de machines agricoles voient dans ce modèle un risque de perte de contrôle sur la vente de leurs produits et des services après-vente.</p>	<p>Les premiers établissements d'enseignement contactés sont plutôt intéressés par la démarche de l'Atelier Paysan.</p>